

Important : AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU NON RETOURNE AVANT LE **31 décembre 2016**  
NE SERA TRAITE (Renseigner les 4 onglets)

### 1/ PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

#### Nom de l'association

Sections sportives

#### Chef d'établissement – Président de l'association

Prénom / Nom

Adresse du siège social

Téléphone

Télécopie

E-mail

Site Internet

#### Secrétaire de l'association (pouvant être joint tout au long de l'année scolaire)

Prénom / Nom

Téléphone

Télécopie

E-mail

Site Internet

### 2/ Données Bancaires + N° de SIRET (obligatoires ; joindre RIB original)

Nom de la Banque

Code Banque

N°de compte

Code guichet

Clé

N° de SIRET

### 3/ Informations (Année 2014-2015)

Effectif du Collège

Participation aux compétitions UNSS

OUI

NON

Préciser

Nombre de licenciés

Nombre de Filles

Participation à la formation des  
jeunes officiels

OUI

NON

Nombre de Garçons

Participation à un Grand événement  
(Jeux des collèges, Trophée des  
bahuts...)

OUI

NON

Nombre de Professeurs EPS (animateur d'AS)

Préciser

Pour retourner votre dossier et tout renseignement complémentaire :

Monsieur le Président du Conseil départemental  
DCPSL - Service du Sport et des Loisirs  
Hôtel du Département  
93006 BOBIGNY Cedex

Hafida Russo au 01.43.93.84.66 - hrusso@seinesaintdenis.fr

#### 4/ PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER (obligatoires)

##### Pièces obligatoires

- Lettre de demande de subvention, signée du Chef d'établissement, Président de l'AS
- Relevé d'Identité Bancaire (toute modification devra être justifiée par courrier)
- Bilan financier de l'année scolaire écoulée signé du Président, (page 3)
- Budget prévisionnel de l'année scolaire en cours, (page 3)
- Projet d'activités de l'association sur la saison de l'année scolaire
- N° de Siret (justificatif de l'INSEE, [www.insee.fr](http://www.insee.fr))

##### A fournir uniquement en cas de modification ou de 1ère demande

- Statuts datés et signés par le Président
- Récépissé de Déclaration en Préfecture et Parution au Journal Officiel,
- Composition des membres du bureau

#### 5/ Dispositif d'aide

**Conditions** : Les établissements doivent être en règle administrativement.

**Critères de subventionnement** : les critères s'appliqueront pour le calcul de la subvention 2016-2017 sur la base de l'activité de l'année scolaire précédente 2015-2016.

**20%** de la somme versée au regard du nombre de licenciés

**40%** de la subvention au regard de :

- la participation effective à trois journées de rencontres dans chaque activité
- la participation à au moins un grand événement
- la participation au cross de district
- la participation à une formation de jeunes officiels

**40%** de la subvention en regard de la participation aux compétitions départementales ou académiques

**Démarches** : transmettre le dossier de demande de subvention accompagné d'une lettre de sollicitation émanant du Président de l'association.

**Attention** : l'attribution de subventions publiques nécessite que votre association entame une démarche initiée par un courrier accompagnant le dossier ci-joint. Par ailleurs, le versement de subventions publiques implique des contraintes précises : utilisation des sommes versées pour les projets déposés, respect des règles de la comptabilité générale privée, interdiction de reverser à d'autres structures tout ou partie des sommes perçues au nom de l'association, information de la collectivité relative à tout événement affectant l'activité, la vie sociale, l'équilibre économique de l'association.

**6/ Bilan financier année 2015-2016**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Transport et Hébergement	<input type="text"/>	Dotation collège	<input type="text"/>
Frais Administratifs	<input type="text"/>	Cotisations	<input type="text"/>
Achat de matériel	<input type="text"/>	Subvention Ville	<input type="text"/>
Alimentation	<input type="text"/>	Subvention Département	<input type="text"/>
Sorties organisées	<input type="text"/>	CNDS	<input type="text"/>
Achat licences	<input type="text"/>	Participation UNSS Régionale	<input type="text"/>
Location d'installations sportives	<input type="text"/>	Participation UNSS 93 au transport	<input type="text"/>
Assurances	<input type="text"/>	Autres (préciser)	<input type="text"/>
Affiliation	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Autres (préciser)	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<b>TOTAL</b>	<input type="text"/>	<b>TOTAL</b>	<input type="text"/>

**7/ Budget Prévisionnel année 2016-2017 (équilibré)**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Transport et Hébergement	<input type="text"/>	Dotation collège	<input type="text"/>
Frais Administratifs	<input type="text"/>	Cotisations	<input type="text"/>
Achat de matériel	<input type="text"/>	Subvention Ville	<input type="text"/>
Alimentation	<input type="text"/>	Subvention Département	<input type="text"/>
Sorties organisées	<input type="text"/>	CNDS	<input type="text"/>
Achat licences	<input type="text"/>	Participation UNSS Régionale	<input type="text"/>
Location d'installations sportives	<input type="text"/>	Participation UNSS 93 au transport	<input type="text"/>
Assurances	<input type="text"/>	Autres (préciser)	<input type="text"/>
Affiliation	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Autres (préciser)	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<b>TOTAL</b>	<input type="text"/>	<b>TOTAL</b>	<input type="text"/>

SIGNATURE :

## Appel à projets éducatifs sportifs

Chaque année, votre AS se donne des orientations et mène des projets éducatifs. Ces projets peuvent s'inscrire dans le cadre des domaines d'action de l'UNSS (compétition, formation, promotion de la diversité des pratiques, communication et développement durable) ou poursuivre d'autres finalités que vous avez choisies de développer.

Le Département de la Seine-Saint-Denis, pour sa part, souhaite valoriser et développer les actions qui font du sport un vecteur d'épanouissement des enfants et des jeunes, et participent d'une meilleure compréhension de leur environnement et des enjeux du monde contemporain.

Il entend ainsi encourager des démarches dites « éducatives » qui répondent aux critères suivants :

- avoir pour support une thématique sportive
- privilégier une approche interdisciplinaire
- se dérouler sur au moins un trimestre.

En plus de l'aide au fonctionnement que reçoit votre AS, vous pouvez donc bénéficier d'une subvention spécifique pour ce type de projets qu'ils se tiennent sur le temps scolaire ou sur le temps de l'association.

Pour bénéficier de cette aide du Conseil départemental, vous êtes donc invités à nous adresser votre projet. Votre dossier devra comporter au moins les éléments suivants :

- **Intitulé du projet.**
- **Description du projet** : quel thème ? quels moyens ? Quelle durée ?
- **Les objectifs** : quels sont les objectifs poursuivis lors la mise en œuvre du projet ?
- **La cohérence avec le projet d'établissement** : le cas échéant, comment ce projet s'inscrit-il dans le projet d'établissement ? à quel axe, à quelle orientation du projet d'établissement ce projet est-il rattaché ?
- **L'interdisciplinarité** : ce projet est-il le support d'un travail en interdisciplinarité avec vos collègues enseignants d'autres matières ?
- **Le partenariat** : ce projet est-il ou sera-t-il mené avec des partenaires sportifs (clubs, comités départementaux) ou d'autres types de partenaires ? Ce projet est-il ou pourrait-il être l'occasion d'échanges avec d'autres établissements en Seine-Saint-Denis, en France ou à l'étranger ? Ce projet prendrait-il de l'ampleur et une plus-value éducative s'il était mené avec d'autres partenaires ?
- **Les points forts de ce projet**, les conditions permettant la réussite du projet.
- **La pérennité du projet** : le projet a-t-il été ou sera-t-il reconduit ?
- **Le projet de budget équilibré**

Cet appel à projets fait l'objet d'une demande spécifique à nous adresser sur papier libre, accompagnée d'une lettre de demande de subvention signée du Président.

**au plus tard le 31 mars 2017**

**Dans tous les cas, veuillez à préciser les coordonnées complètes de l'association.**

**Contact : Julien FONTE 01.43.93.76.76 - [jfonte@seinesaintdenis.fr](mailto:jfonte@seinesaintdenis.fr)**